

L' Houmeau, le 29 Mai 1997

Direction Départementale
des Affaires Maritimes

17021 LA ROCHELLE CEDEX

Affaire suivie par : Mireille Ryckaert

N/REF. : 0760-DEL/LR-mpl

OBJET : Demande d'avis sur le remblaiement du bassin des chasses des Boucholeurs

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 28 avril 1997, je vous prie de trouver ci-dessous l'avis de l'IFREMER sur la demande de remblaiement du bassin des chasses du complexe ostréicole des Boucholeurs.

La demande du Conseil d'Administration de la Coopérative Conchylicole des Boucholeurs ne précise pas si le remblaiement sera précédé d'un dragage complet du bassin des chasses. Si tel devait être le cas, il faudrait évaluer le volume des sédiments à extraire, leur niveau de contamination, a priori peu élevé compte tenu de l'origine des effluents, ainsi que leur lieu de dépôt.

Le remblaiement devant être réalisé à partir de matériaux de construction, il est nécessaire de s'assurer de la nature précise de ces derniers et donc de leur innocuité vis à vis de la production conchylicole.

Sous réserve de la prise en compte des remarques précédentes, et sans préjuger de la conformité de la procédure aux textes réglementaires, nous émettons un avis technique favorable.

Le Chef du Laboratoire DEL,

G. THOMAS